



SOMMAIRE

1. Levée compliquée des triticales
2. Résultats maïs grain 2021
3. Essai variétal PDT Bio de la Somme
4. Evolution de la réglementation, et si on faisait le point ?

AGENDA

Formation « Progresser en grandes cultures bio »

Du 17 au 20 janvier 2022 dans chaque Chambre d'agriculture des Hauts de France

Pensez à vous inscrire !

Le dicton de fin d'année

« Au 20 de Noël, les jours rallongent à pas d'hirondelle »

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Levée compliquée des triticales cet automne

Sur l'essai variétés de triticales implanté le 31 octobre dans l'Oise à la Neuville Garnier (limon battant humide), nous avons décidé cette année de relever sensiblement les densités de semis, face aux incertitudes sur la faculté germinative des semences.

Les comptages réalisés cette semaine au stade 2 feuilles de la céréale confirment nos craintes. Sur la base d'un semis à 350 grains/m², le taux de pertes moyen de 41 % est comparable à celui observé en décembre 2016 sur un même essai variétés de triticales localisé sur cette commune.

Comptages levées du 13 décembre 2021

variétés	pieds/m ²	Pertes (%)
RAMDAM	272	22
LUMACO	270	23
CHARME	256	27
RGT CENTSAC	238	32
BREHAT	235	33
RGT RUTENAC	215	39
RUCHE	206	41
CA 1880	205	41
TRIMONDO	194	45
KITESURF	193	45
MEDICIS	185	47
SU ASKADUS	154	56
PRESLEY	84	76
<i>moyenne</i>	208	41

Quelle répercussions ?

Pour la récolte 2017, les faibles densités de levée avaient été en grande partie compensées à la faveur d'un hiver peu pluvieux et de reliquats azotés élevés à la sortie de l'hiver.

La perte de potentiel de rendement concerne avant tout la variété à moins de 90 pieds/m². A suivre !

Et les blés ?

Nous avons semé 6 variétés de blé sur la même parcelle. Le taux de pertes est également assez élevé (36% en moyenne, mais ces pertes s'échelonnent sur une plage allant de 34 à 38%). La densité de semis également relevée à 400 grains/m², nous permet d'atteindre un peuplement entrée hiver satisfaisant de 250 pieds/m².

Et vous ? Qu'avez-vous observé ?

2. Maïs grain, la force d'un réseau pour le choix des variétés !

Depuis deux ans, un réseau multipartenaires s'est constitué autour de l'évaluation des variétés de maïs grain bio. Animé par Arvalis, il permet de regrouper les références acquises et leur donner davantage de représentativité.

Vous trouverez ci-joint dessous le tableau de synthèses du réseau Variétés de maïs en BIO (Nord et Centre) auquel nous avons contribué (essai de la Neuville sur Oudeuil - 60). A noter que cette année, 6 essais ayant l'ensemble du tronc commun proposé ont été retenus pour la synthèse Nord et Centre (contre 3 en 2020).

Les contributeurs au réseau en 2021 : Arvalis, Chambres d'Agriculture Hauts-de-France, CAPROGA La Meunière, CERESIA BIO, MAS SEEDS, SCAEL, UNEAL, VAL'EPI, VALFRANCE

VARIETES en BIO Très précoces à Demi-précoces G0-G3 Variétés en étude	Groupe de précocité	Représentant de la variété	Année d'inscription	Type de grain	Rendement et Régularité en % de la moyenne des essais			Humidité récolte en %	Vigueur au départ (note)	Hauteur de plante (cm)	Ecart de date de floraison en jours	Rdt la Neuville sur oudeuil (Oise)
					Densité 1000 / ha							
					2021	2020	2021					
ES PERSPECTIVE	G0/S0	Euralis Semences/Euralis Sem.	2017	cd	84,2	103,3	96,1	30,1	6,4	279	-1,9	92,4
FARMURMEL	G0/S0	Farmsaat AG	IT-2019	cd	92,4	-	96,7	30,1	6,9	257	-4,9	96,3
KWS GUSTAVIUS	G0/S0	KWS Maïs France	DE-2019	d	92,7	-	104,9	30,9	7,0	244	-2,4	113
AMELLO	G1/S1	Saatbau France	AT-2017	cd	79,8	-	90,6	29,7	6,1	270	-2,4	93,3
ES INVENTIVE	G1/S1	Euralis Semences/Euralis Sem.	2017	cd	91,3	102,6	101,7	31,5	7,3	271	-1,9	100,7
LG31272	G1/S1	LG/Limagrain Europe	2020	cd	90,6	99,1	103,3	33,4	6,6	273	-1,9	101,8
MAGENTO	G1/S1	Semences de France	2018	cd.d	83,3	-	99,8	33,4	6,7	251	-2,4	89,1
SY TELIAS	G1/S1	Syngenta France SAS	2017	cd.d	94,4	94,6	102,1	30,5	7,5	241	-4,4	108,2
TONIFI CS	G1/S1	Caussade Semences	2017	c.cd	83,1	100,4	91,0	30,8	6,1	252	-2,4	91
ES MYLADY	G2/S2	Euralis Semences/Euralis Sem.	HU-2020	d	93,5	-	111,0	33,7	6,9	266	-0,9	110,9
P9234	G2/S2	Pioneer Semences	IT-2014	d	83,4	-	99,4	35,1	6,3	256	-0,9	95,3
RGT INEDIXX	G2/S2	RAGT Semences	2019	cd.d	86,3	-	103,4	35,6	5,4	252	-0,9	94
Moyenne des essais					-	100 = 96.8	100 = 108.9	32,1%	6,6	259	27/7	83,5
Nombre d'essais					5		6	6	2	3	2	
Analyse statistique P.P.E.S.					-		8,6%	2,4%	-	22	1,8	

Qu'observe-t-on ? D'un point de vue climatique, l'année 2021 est atypique avec des températures basses et des humidités élevées à la récolte. Les variétés qui avaient en 2020 bien exprimées leur potentiel (Tonifi CS, ES Perspective) se retrouvent cette année moins bien classées.

Pour les Hauts-de-France, nous orientons notre choix vers les variétés G0 et G1. Voici quelques variétés qui permettent de concilier rendement et précocité récolte. Ce choix intègre d'autres variétés que celles présentes dans le tableau ci-dessus, que nous avons suivi dans nos essais en AB ou présentes dans le réseau post-inscription [VARmaïs](#).

Notre sélection de variétés pour 2022

	Variétés G0	Variétés G1
1 ^{er} choix	ES PERSPECTIVE	ES INVENTIVE – LG 31272
2 ^{ème} choix	CROSBY – KW GUSTAVIUS – FARMUREL	TONIFI CS – AMELLO – SY TELIAS

En pièce attachée à ce JT Bio, le compte-rendu de l'essai de la Neuville sur Oudeuil.

Gilles SALITOT

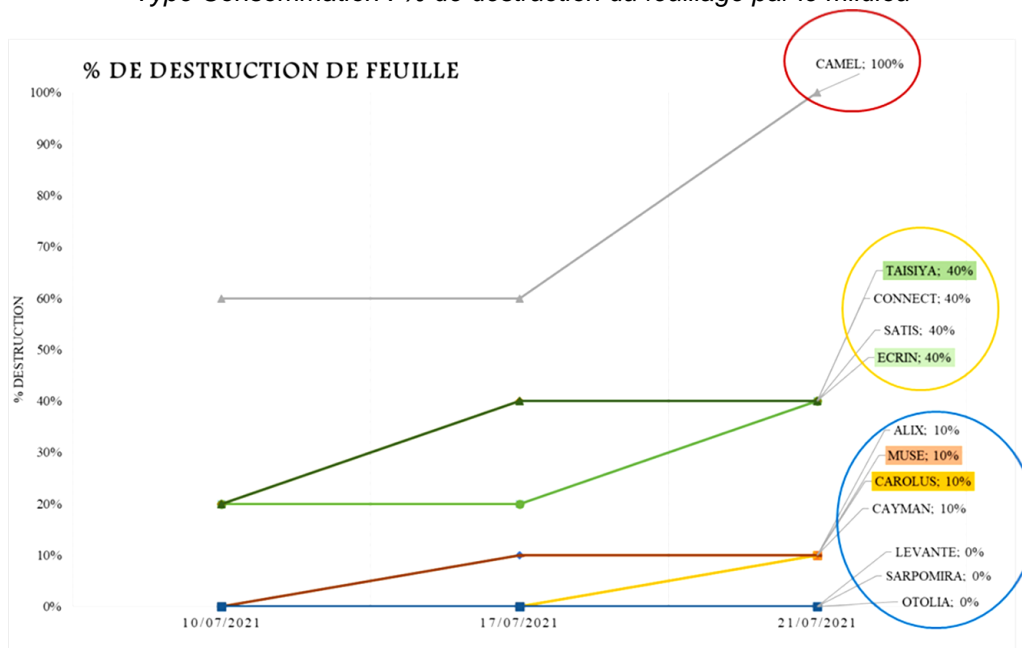
3. Essai variétal PDT Bio de la Somme : une année mildiou discriminante pour les variétés !

Les années climatiques se suivent et ne se ressemblent pas à l'image des deux années contrastées que nous venons de vivre (2020 sécheresse), 2021 l'une des pires années en matière d'épidémie de mildiou !

Ce qui a marqué les esprits c'est la fulgurance de l'épidémie de mildiou qui a décimé, sur une quinzaine de jours, l'ensemble des variétés que nous avons l'habitude de tester dans les essais.

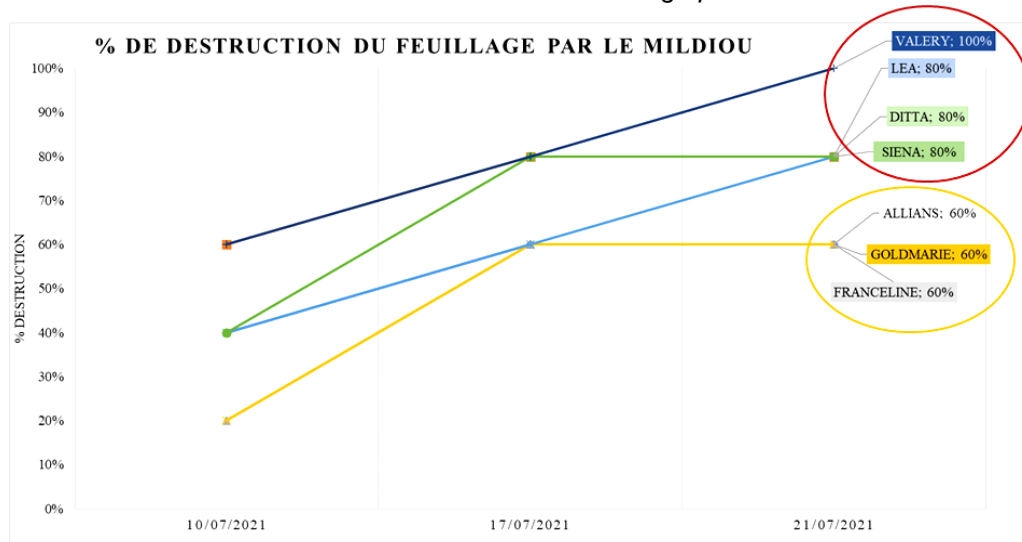
Lorsqu'on regarde le schéma ci-dessous, on observe 3 groupes de variétés dont le feuillage a plus ou moins été détruit par le mildiou sur une période de 11 jours. Les premières tâches ont été observées le 28 juin. Les notations de destruction du feuillage indiquent clairement l'évolution rapide de la maladie. Sur CAMEL, par exemple, 100% du feuillage est détruit alors que depuis deux ans elle apparaissait comme tolérante ! Il en est de même pour CONNECT qui n'a guère mieux résisté alors qu'elle reste une référence en termes de tolérance au mildiou du feuillage... Quant à CAROLUS, elle nous a surpris face au décrochage dans le cadre d'une année à très forte pression. Cette année, il fallait la traiter au cuivre pour la sauvegarder ! Cependant cette épidémie aura eu le mérite de discriminer positivement quelques variétés avec des tolérances bien marquées pour les variétés OTOLIA, LEVANTE, ALIX et CAYMAN en type Consommation. La palme de la résistance revient à SARPO MIRA (type industrie) grâce à ces trois gènes de résistance !

Type Consommation : % de destruction du feuillage par le mildiou



Pour les chairs fermes (schéma ci-dessous), la sélection face au mildiou a été encore plus rude et nous n'avons pas trouvé à ce jour de variété tolérante. Parmi les deux variétés les plus représentées du marché, ALLIANS s'est mieux comportée face la pression mildiou par rapport à DITTA.

Chair ferme : % de destruction du feuillage par le mildiou



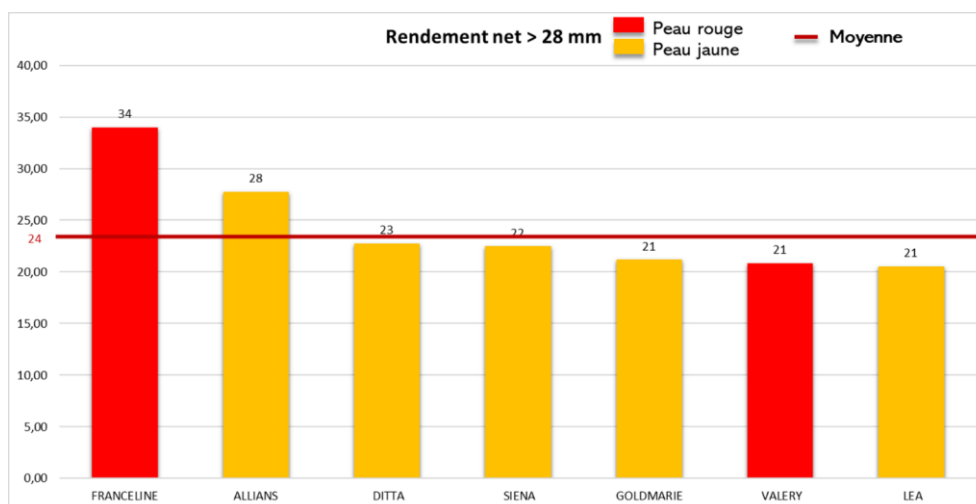
Un rendement impacté directement par le mildiou

On le craignait mais la réalité est là, le mildiou a impacté directement le rendement ! Les deux histogrammes ci-dessous présentent les résultats des rendements en consommation et en chair ferme.

Rendement PDT Consommation en t/ha



Rendement PDT Chair Ferme en t/ha



Les trois variétés les plus tolérantes au mildiou ont réalisé les meilleurs résultats... Malgré de très bons résultats depuis deux ans, la variété MUSE est abandonnée par l'obteneur à cause d'un défaut majeur d'éclatement du tubercule. SARPO MIRA reste sur le créneau de l'industriel (flocon) et son utilisation fortement liée à un industriel. OTOLIA supplante ses concurrentes et reste une référence sur ce créneau tout comme CONNECT ou une variété plus ancienne comme CEPHORA.

La synthèse de nos essais 2021 vous sera envoyée en début d'année prochaine.

Alain LECAT avec la contribution de Sébastien FLORENT et Clémence LECLERC

INFORMATIONS

4. Evolution de la réglementation, et si on faisait le point ?

La réglementation en agriculture biologique est régie par un cahier des charges dont les exigences évoluent avec le temps. Au 1^{er} janvier 2022, de nouvelles évolutions entrent en vigueur. Faisons donc le point sur les changements à venir.

Quelques **points importants en production végétale** :

- Utilisation de matériel de reproduction des végétaux (MRV) prioritairement biologique, à défaut « en conversion » ou sinon conventionnel non traité (sous réserve d'une dérogation pour les espèces concernées),
- Utilisation de matériel hétérogène biologique et VBAB (variétés biologiques adaptées à l'AB)

- Introduction obligatoire des légumineuses dans les rotations (couverts végétaux ou culture principale)
- Co-formulants, synergistes, adjuvants → ces produits seront autorisés en AB à partir du moment où ils sont autorisés par la réglementation générale UE
- Fin de la mixité pour les prairies bio/conventionnelles gérées de manières différenciées

Quelques points importants en production animale :

- Les productions de lapins et poulettes passent sous un règlement européen (et non plus national)
- Pour tous les animaux : base de données obligatoire pour prouver l'indisponibilité en bio et obtenir une dérogation
- Interdiction des mutilations : caudectomie des porcs, ébecquage, taille des dents
- Accès plein air pour tous à tous stades physiologiques
- Lien au sol renforcé : Hausse du seuil d'autonomie alimentaire en provenance de l'exploitation ou de la région
 - o 30% pour les poules et porcs en 2022
 - o 70% pour *Bovins, Ovins, Caprins, Equins* en 2024

Vous retrouverez le Guide de lecture à télécharger : <https://www.inao.gov.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l'origine-SIQO/Agriculture-Biologique> (partie "Nouveau Guide de lecture applicable à partir du 1er janvier 2022")
Des notes de lecture viennent compléter le guide de lecture et sont disponibles sur le lien ci-dessous.

Mégane PERCHE-GUILLAUME

5. Formation régionale « Progresser en grandes culture bio » : 17, 18, 19 ou 20 janvier au choix

La diversité des assolements est le levier principal pour sécuriser les systèmes en agriculture biologique. De nouvelles possibilités de production s'offrent aux agriculteurs. C'est pourquoi, nous vous invitons à faire le point sur les avancées techniques en matière de production de betteraves sucrières, mais aussi sur le développement de cultures innovantes en Hauts-de-France telles que le tournesol et le soja.

Cette journée sera également l'occasion de réaliser un retour sur les essais fertilisation organique en région afin de prendre en compte les exigences propres aux systèmes de cultures biologiques et l'adaptation des stratégies de fertilisation.

Pour le département de l'Oise, rendez-vous le 18 janvier 2022 à Beauvais,

Contact et Inscription :

Gilles SALITOT 06 81 95 93 59 – Nathalie Devillers : nathalie.devillers@oise.chambagri.fr

**Ce JT Bio clôture l'édition 2021.
Après 20 numéros envoyés cette année, les conseillers Bio des Chambres d'Agriculture des Hauts-de-France vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année !**



Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 – 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) – Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

